

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



l'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

Le maître de poste canadien



décembre 2009



***Rapport de la réunion annuelle de la
présidente nationale***

*Une copie du rapport de la réunion annuelle 2009 de la
présidente nationale est disponible sur demande.*

*Veuillez envoyer votre demande à l'adresse
indiquée sur cette page.*

Juste Pour Vous 2009

*Voir au milieu de ce magazine
pour photos et information.*



L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) est engagée dans la sécurité, la protection et l'exactitude des renseignements personnels concernant ses membres. Les renseignements personnels des membres sont recueillis, conservés, utilisés et divulgués conformément à la Politique de protection des renseignements personnels de l'ACMPA.

Présidente nationale
Leslie A. Schous

Vice-Présidente nationale
Shirley L. Dressler

Vice-Président national
Pierre Charbonneau

Secrétaire-Trésorier national
Daniel L. Maheux

Personnel de soutien
Sylvie Duguay
Lise Deschamps
Pascal Leroux
Julie Dutton
Chantal Legault

Éditeur
ACMPA

Représentants des sections
Une liste complète est dans ce magazine.

Le maître de poste canadien
est publié deux fois par année par
l'Association canadienne des maîtres de
poste et adjoints.

CHANGEMENT D'ADRESSE
Afin de maintenir nos listes d'envoi à jour,
veuillez faire parvenir vos changements
d'adresse au bureau national dès que
possible.

Pour tout commentaire, suggestion
ou correspondance, écrire à :
ACMPA
281 Queen Mary
Ottawa ON K1K 1X1

Tél. (613) 745-2095
Fax (613) 745-5559
courriel : mail@cpaa-acmpa.ca
site Web : www.cpaa-acmpa.ca

n° de convention 40069832

ISSN/0008-4794

CPAA Union Representatives / Représentants syndicaux de l'ACMPA

281 Queen Mary, Ottawa, Ontario K1K 1X1 mail@cpaa-acmpa.ca

| Name and address / Nom et adresse | Email / Courriel | Tel. No. / n° de tél. | | |
|---|---------------------------------|-----------------------|--------------|--------------|
| | | Fax | Off.-bureau | Home-rés. |
| Mrs. Leslie A. Schous Nat. Pres. / Prés. Nat. | LeslieSchous@cpaa-acmpa.ca | 613-745-5559 | 613-745-2095 | 613-747-6131 |
| Ms. Shirley L. Dressler Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat. | ShirleyDressler@cpaa-acmpa.ca | 613-745-5559 | 613-745-2095 | 613-260-8870 |
| M. Pierre Charbonneau Nat. Vice Pres. / Vice-prés. Nat. | PierreCharbonneau@cpaa-acmpa.ca | 613-745-5559 | 613-745-2095 | 819-772-2430 |
| Mr. Daniel L. Maheux Nat. Sec.-Treas. / Sec.-Trés. Nat. | DanielMaheux@cpaa-acmpa.ca | 613-745-5559 | 613-745-2095 | 819-986-8325 |

Newfoundland and Labrador / Terre-Neuve et Labrador

| | | | | |
|--|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mrs. Louise Ade, Pres., 322 Conception Bay Highway, Conception Bay S. A1X 7A3 (Goulds) | l.ade@nf.sympatico.ca | 709-834-1536 | 709-364-6888 | 709-834-4289 |
| Ms. Kimberly V. Hunt, Vice Pres., 20 Dawes Place, Conception Bay S. A1X 6Z7 (Manuels) | kvhunt@nf.sympatico.ca | 709-744-2546 | 709-834-8361 | 709-744-1945 |
| Mr. Norman J. Randell, Sec.-Treas., PO Box 293, Bishop's Falls A0H 1C0 | norman.randell@nf.sympatico.ca | 709-257-1112 | 709-258-6555 | 709-257-4512 |
| Mr. William Dawe, Dir., PO Box 25, Coley's Point S A0A 1X0 | william.dawe@nf.sympatico.ca | 709-786-9492 | 709-786-0466 | 709-786-3018 |
| Mrs. Nina Pye, Dir., General Delivery, Mary's Harbour A0K 3P0 | nina@nf.sympatico.ca | 709-921-6389 | 709-921-6240 | 709-921-6236 |
| Ms. Joan Murphy, Dir., 29 Joshwill Cres, Conception Bay South A1X 7E2 (Foxtrap) | joanmurphy@nf.sympatico.ca | 709-836-0916 | 709-834-1106 | 709-834-4176 |

Maritime / Maritimes

| | | | | |
|---|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mrs. Karen E. MacDonald, Pres., 247 Walker, Summerside C1N 5S6 (Borden-Car.) | k.macdonald1@pei.sympatico.ca | 902-436-0464 | 902-855-2400 | 902-888-2178 |
| Mrs. Catherine B. Léger, Vice Pres., 123 Coates Mills S Rd, Ste-Marie-De-Kent E4S 1P2 | cleger@aernet.ca | 506-955-8193 | 506-955-3214 | 506-955-3296 |
| Mrs. Betty Ross, Sec.-Treas., 4823 Scotsburn Road RR 2, Scotsburn B0K 1R0 | bettyross@eastlink.ca | 902-485-2591 | 902-485-6548 | 902-485-6198 |
| Mme Diane Bouchard, Dir., 6765 Route 134, McIntosh Hill E4S 5N4 (Saint Loui.) | dbou@nbnet.nb.ca | 506-743-8004 | 506-876-3842 | 506-743-5233 |
| Mrs. Louise Harris, Dir., 971 Bradley Street, Wilmot B0P 1W0 (Kingston) | louiseharriscpaa@eastlink.ca | 902-765-1031 | 902-765-2327 | 902-765-2371 |
| Mrs. Tonya M. Dort, Dir., 54 Sanctuary Drive, Debert B0M 1G0 | tonyadort@vrodetelectronics.com | 902-662-3542 | 902-662-3203 | 902-662-3539 |

Québec

| | | | | |
|--|------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mme Jacinthe Turcotte, Prés., 40 rang de la Rivière, Maddington Falls G0Z 1C0 (St-Cyrill.) | jturcacmpa@iviv.qc.ca | 819-367-2441 | 819-397-2319 | 819-367-2081 |
| Mme Chantal Guillemette, Vice-prés., 69 Ross, Victoriaville G6P 0B3 (St Célest.) | changuillemette@videotron.ca | 819-758-1067 | 819-229-3333 | 819-758-4415 |
| M. Jacques Vézina, Sec.-Trés., 814 François Rabelais, Neuville G0A 2R0 | vezjac@videotron.ca | 418-876-2738 | 418-876-2084 | 418-876-2435 |
| Mme Joane DesAlliers, Dir., 446 St-Paul, Saint-Ubalde G0A 4L0 | jdesalliers@globetrotter.net | 418-277-9072 | 418-277-2473 | 418-277-9367 |
| Mme Odette Desgagnés, Dir., 572 ch. du Quai, St-Joseph de la Rive G0A 3Y0 (Les Éboul.) | gantblanc@derytele.com | 418-635-1586 | 418-635-1180 | 418-635-2505 |
| Mme Susan Morissette, Dir., 499 8ième Rue, La Guadeloupe G0M 1G0 (St-Honoré) | susanm@tlb.sympatico.ca | 418-459-3665 | 418-485-6355 | 418-459-6367 |

Ontario

| | | | | |
|--|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mrs. Brenda McAuley, Pres., 2004 Sagebrush Place, Sudbury P3A 4X7 (Falconbridge) | bmcauley_cpaa@sympatico.ca | 705-521-1888 | 705-521-1117 | 705-521-1117 |
| Mrs. Sandra L. Wilson, Vice Pres., 57 Pottinger Street, Lindsay K9V 3X9 (Little Britain) | sandra_cpaa@sympatico.ca | 705-878-0384 | 705-786-2161 | 705-878-8306 |
| Mr. Doug Collison, Sec.-Treas., 334 Daniel Street, Peterborough K9K 1C5 (Millbrook) | collido@sympatico.ca | 705-745-0291 | 705-932-2990 | 705-745-5326 |
| Mrs. Connie A. Burggraf, Dir., 132 Queen St., Angus L0M 1B0 | connie4cpaa@sympatico.ca | 705-424-3377 | 705-424-5653 | 705-424-2098 |
| Mme Rita Chartrand, Dir., 2 Pioneer Street W Box 203, Markstay P0M 2G0 | rchartrand.cpaa.acmpa@true802.ca | 705-853-1210 | 705-853-4356 | 705-853-1209 |
| Mrs. Earlene R. Simpson, Dir., PO Box 274, Port Carling P0B 1J0 (Bala) | e.simpson.cpaa@sympatico.ca | 705-765-3358 | 705-762-5412 | 705-765-0643 |

Manitoba

| | | | | |
|--|--------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mr. Ray R. Moreton, Pres., PO Box 193, Miami R0G 1H0 | rmoreton@mts.net | 204-435-2023 | 204-435-2618 | 204-435-2378 |
| Mrs. Julie Hughes, Vice Pres., Box 11, Group 4, RR 1, Anola R0E 0A0 (Beausejour) | j_hughes@mts.net | 204-866-3217 | 204-268-2731 | 204-866-3217 |
| Mrs. Hope M. Toporowski, Sec.-Treas., PO Box 66, Fork River R0L 0V0 | hopecpaa@mts.net | 204-657-2362 | 204-657-2453 | 204-657-2337 |
| Mr. James G. Roszell, Dir., PO Box 1469, Russell R0J 1W0 | jroszell@mts.net | 204-773-3420 | 204-773-3283 | 204-773-3998 |
| Ms. Charlotte Vennard, Dir., PO Box 555, Treherne R0G 2V0 (Carberry) | charadam@mts.net | 204-723-2884 | 204-834-3234 | 204-723-2884 |
| Ms. Irene Clemens, Dir., PO Box 29 Grp 324 RR 3, Selkirk R1A 2A8 (Birds Hill) | iclemens@ymail.com | 204-757-4354 | 204-661-5953 | 204-757-4354 |

Saskatchewan

| | | | | |
|--|-------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mr. Darwin H. Hoimyr, Pres., PO Box 673, Carlyle S0C 0R0 | darwin@cpaask.org | 306-453-2352 | 306-453-2301 | 306-453-6258 |
| Mrs. Pat L. Killian, Vice Pres., Box 250, Cupar S0G 0Y0 | pat@cpaask.org | 306-723-4777 | 306-723-4222 | 306-723-4927 |
| Mr. Glen A. Smith, Sec.-Treas., PO Box 292, Saltcoats S0A 3R0 | glen@cpaask.org | 306-744-2270 | 306-744-8100 | 306-744-2341 |
| Mrs. Sue A. Verhelst, Dir., PO Box 828, Radville S0C 2G0 | sue@cpaask.org | 306-869-2527 | 306-869-2433 | 306-869-2294 |
| Mrs. Trudy S. Labarowski, Dir., PO Box 183, Pennant Station S0N 1X0 (Kyle) | trudy@cpaask.org | 306-626-3223 | 306-375-2285 | 306-626-3224 |
| Mrs. Brenda Fell, Dir., Box 651, Wilkie S0K 4W0 (Unity) | brenda@cpaask.org | 306-843-2532 | 306-228-3422 | 306-843-2513 |

Alberta, Northwest Territories and Nunavut / Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

| | | | | |
|--|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mrs. Lana R. Gilmore, Pres., PO Box 625, Bashaw T0B 0H0 | lgilmore@xplornet.com | 780-372-2441 | 780-372-3033 | 780-372-2441 |
| Mr. Dwayne Jones, Vice Pres., PO Box 694, Redcliff T0J 2P0 | mackia@shaw.ca | 403-548-8102 | 403-548-3565 | 403-548-8102 |
| Mrs. Linden Wentzloff, Sec.-Treas., 85 Grotto Way, Canmore T1W 1J8 | wentzloff@telus.net | 403-678-2108 | 403-678-4377 | 403-678-2108 |
| Mrs. Florence Henning, Dir., PO Box 71, Mayerthorpe T0E 1N0 | lamb@xplornet.com | 780-785-4022 | 780-786-2122 | 780-785-3319 |
| Mrs. Phyllis Tuttle, Dir., PO Box 657, Evansburg T0E 0T0 | ptuttle@telusplanet.net | 780-727-4587 | 780-727-4404 | 780-727-2056 |

**

British Columbia and Yukon / Colombie-Britannique et Yukon

| | | | | |
|---|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Mrs. Sonja J. Lemay, Pres., 3437 Lockhart Crescent, Armstrong V0E 1B8 | sonja.lemay@cpaa-bcyukon.com | 250-546-0085 | 250-546-8274 | 250-546-8534 |
| Mrs. Barbara J. Lincoln, Vice Pres., 7519 Sechelt Inlet Road, Sechelt V0N 3A4 | barb.lincoln@cpaa-bcyukon.com | 604-885-6006 | 604-885-2411 | 604-885-6006 |
| Mrs. Susan Argotoff, Sec.-Treas., RR1 S-2 C-16, Crescent Valley V0G 1H0 | susan.argotoff@cpaa-bcyukon.com | 250-359-7544 | 250-359-7788 | 250-359-7523 |
| Mrs. Leslie O. Ainslie, Dir., 100-5460 Clements Cres., Peachland V0H 1X5 | leslie.ainslie@cpaa-bcyukon.com | 250-767-9008 | 250-767-2251 | 250-767-2979 |
| Mrs. Carolyn Elliott, Dir., 3711 Bosun Way RR 2, Pender Island V0N 2M2 | carolyn.elliott@cpaa-bcyukon.com | 250-629-3133 | 250-629-3222 | 250-629-3133 |

**

Message de la Présidente nationale



Salutations du bureau national. Le mercure descend, le gel devient une habitude nocturne et, bien sûr, nous savons où cela nous mènera. Par contre, sur une note positive, cela signifie ce temps spécial de l'année où nous pourrons souhaiter à nos familles, amis et collègues nos bons vœux pour le temps des Fêtes, de même qu'une Nouvelle Année heureuse et prospère.

La dernière année a été extrêmement occupée pour nous, mais aussi très productive. Les congrès de section ont, une fois de plus, été couronnés de succès. La participation y était nombreuse. J'en profite pour vous encourager fortement à assister à vos congrès de section, ils sont très informatifs et c'est l'occasion pour vous de rencontrer plusieurs de vos collègues.

Les négociations vont bon train, nous avons présenté toutes nos demandes et nous attendons toujours des réponses de la Société canadienne des postes. Nous avons encore un certain nombre de jours prévus aux fins de négociation pour cette année et nous sommes sur le point d'établir les dates pour 2010. Nous avons utilisé notre communiqué, ainsi que le site Web pour vous tenir le plus informés possible sur ce qui se fait et la façon dont nous procédons.

Les relations de travail continuent d'être un défi. En effet, nous voyons plusieurs gestionnaires qui refusent des congés de maladie pour des rendez-vous médicaux prévus, des traitements, des thérapies, etc. Si vous êtes l'un de ceux ayant vu son congé refusé, veuillez communiquer avec un représentant syndical. De nombreux griefs ont été déposés sur cette question et des discussions se tiennent avec la SCP pour tenter de résoudre ce problème.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes exercent toujours des pressions pour une fusion, mais nous continuons de maintenir catégoriquement que nous ne sommes pas intéressés. Une rencontre s'est tenue avec le STTP, le 16 septembre, et ils ont rendu très clair qu'ils n'accepteraient pas «non» comme réponse. Nous avons vu une croissance de correspondance, bulletins, etc. postés aux membres de l'ACMPA. Nous y voyons une tentative délibérée d'influencer nos membres, mais nous savons que nos membres sont plus loyaux que cela. Lors des congrès de section, nous avons fait une présentation sur l'avenir de l'ACMPA et les membres ont démontré un appui extraordinaire face au maintien de l'ACMPA comme leur unité de négociation. Si vous, ou l'un des membres de votre personnel, êtes approchés par le STTP pour signer une carte de membre, veuillez communiquer avec nous immédiatement.

Par ailleurs, nous avons noté plus de communiqués de presse de notre contrepartie, un en particulier, daté du 23 septembre 2009, et je cite : «Il semble que les petites communautés et les communautés rurales continueront de garder leur bureaux de poste publiques et ce, grâce à notre travail ardu qui porte fruit, sans mentionner le travail incroyable de centaines de communautés» a déclaré le président national du STTP, Denis Lemelin. Ce que M. Lemelin a omis de mentionner c'est le travail incroyable de l'ACMPA durant la lutte pour mettre un terme à la fermeture des bureaux à la fin des années 1980, début des années 1990. Merci aux membres de l'ACMPA, plus de 1 500 résolutions ont été présentées au gouvernement. Ces résolutions sont venues de villes et de villages de partout au pays et elles demandent au gouvernement de maintenir les bureaux de poste fédéraux. Ce nombre extraordinaire ne peut qu'être attribué au travail accompli par l'ACMPA qui a encouragé les conseils municipaux à sauver leur bureau de poste. Je pourrais aller dans les détails pour énumérer toutes les actions prises par l'ACMPA afin de mettre un terme à la fermeture des bureaux de poste, mais je suis certaine que plusieurs d'entre vous se souviennent des campagnes qui ont été mises en œuvre à l'époque et qui sont toujours en place aujourd'hui. L'ACMPA s'est taillé la part du lion dans les efforts déployés pour mettre un terme à la fermeture des bureaux de poste et il est malheureux que certains représentants de notre contrepartie ne soient pas disposés à nous en donner le mérite. Mais nous le savons et vous le savez!

En terminant, je vous remercie de votre appui continu. J'ai très hâte à l'année 2010 qui s'annonce pleine de nouveaux défis, de nouveaux buts et de nombreux succès.

*Leslie A. Schous
Présidente nationale*

Voeux de Noël



«Mais je suis sûr que j'ai toujours pensé à Noël, lorsque le temps vient... comme à du bon temps; un temps empreint de gentillesse, de pardon, de charité, un temps plaisant; le seul temps que je connais, dans le long calendrier de l'année, où les hommes et les femmes en harmonie ouvrent leurs cœurs normalement fermés si librement».

Charles Dickens, Un chant de Noël

Julie
Hestie.
Sylvie
Paul
Pierre
Chantal
Lise
Stéphanie

La veille de Noël et la veille du jour de l'An

par Pierre Charbonneau

À l'approche de la période des Fêtes, nous aimerions vous rappeler d'une opportunité qu'offre, à tous les employés, la clause 21.06 de la convention collective.

La clause 21.06 stipule :

*Sous réserve des besoins opérationnels, la Société fera tous les efforts raisonnables pour établir des horaires **qui permettront aux employés de finir de travailler au plus tard à seize heures (16 h) la veille de Noël et la veille du jour de l'An, sans réduire le nombre total des heures de travail régulières prévues à l'horaire.***

Pour les besoins opérationnels, dans certaines régions du pays, l'employeur modifie l'heure de levée du courrier, ainsi que l'horaire des camionneurs afin de s'assurer que le courrier ne soit plus dans nos bureaux après 16 heures. Nous vous suggérons d'informer la clientèle de Postes Canada que le 24 décembre et le 31 décembre, tout le courrier qui sera déposé dans vos bureaux, après que le camionneur aura fait la cueillette, demeurera dans votre bureau jusqu'au prochain jour de travail régulier. Si l'employeur ne fait pas les efforts raisonnables pour que votre journée de travail se termine plus tôt, nous vous suggérons de contacter un représentant syndical de votre section.

Nous ne pouvons exiger que l'employeur vous autorise à fermer les portes aux clients 5 minutes avant 16 heures, mais vous pouvez vous préparer pour cette fermeture à l'avance, ce qui vous permettra de quitter à 16 heures.

Nous vous encourageons à obliger l'employeur à respecter les ententes qu'il a lui-même approuvées et signées lors d'une négociation précédente.

Ergonomie pour les points de service de la vente au détail (PSVD)

par Shirley L. Dressler

Le comité national sur la santé et sécurité a discuté de l'ergonomie des stations de travail dans les PSVD dans le but d'assurer la santé et la sécurité de nos membres. Résultats : des lignes directrices ont été élaborées pour l'installation appropriée des stations de travail dans les PSVD. Ces lignes directrices sont disponibles par le biais d'*Intrapost* au lien suivant :

http://intranet.canadapost.ca/html/Intr@Post/You_CPC/Safety/files/pdf/SetupGuidelines_Portable_Workstations_RPS_090615_f.pdf

Vous avez besoin d'heures supplémentaires à Noël!

par Shirley L. Dressler

À l'approche du temps des fêtes, vous noterez une augmentation dans le volume de travail et dans le volume d'activités au comptoir. Chaque année, nous faisons l'expérience d'un volume additionnel de travail et de stress sur nos épaules.



La Société canadienne des postes a diminué le nombre d'heures dans plusieurs bureaux de poste et continue d'avoir de grandes attentes quant au travail accompli avec un nombre réduit d'heures, alors que nos membres sont absents pour divers types de congés.

Vous n'avez PAS à travailler durant vos pauses, vos heures de repas ou après les heures de travail afin de rencontrer le volume additionnel de travail mis sur vos épaules dans votre bureau. Travailler durant ces heures prive les autres membres d'heures supplémentaires et met un stress additionnel sur vous. Vous NE SEREZ PAS rémunérés pour le travail accompli durant ces périodes.

Si vous avez besoin d'heures supplémentaires durant le temps des Fêtes, ou toute autre période, rappelez-vous que la convention collective présente une provision à cet effet. N'HÉSITEZ PAS à faire la demande d'heures additionnelles.

La clause 20.14 de la convention collective stipule que :

Lorsque les besoins immédiats du service exigent qu'un adjoint à temps partiel effectue des heures additionnelles et que le cadre habilité à les autoriser n'est pas disponible, le maître de poste d'un bureau de la catégorie des classes peut lui-même autoriser les heures en question. Dans ce cas, le maître de poste du bureau de la catégorie des classes doit, dans les plus brefs délais, faire rapport de la situation au cadre responsable.

Soyez prêts à justifier les heures que vous demandez. Cependant, si vous croyez que des heures supplémentaires ont été refusées injustement, communiquez avec votre représentant syndical.

L'ACMPA rencontre l'adjoint principal du ministre Rob Merrifield

par Leslie A. Schous

Vendredi le 2 octobre, une réunion a eu lieu entre les représentants de l'ACMPA, Leslie A. Schous, présidente nationale, Sue Verhelst, directrice de la section de la Saskatchewan et M. Christopher Hilton, adjoint principal au Ministre Rob Merrifield.

La réunion avait pour but de discuter l'impact sur les bureaux de poste ruraux, du rapport du comité consultatif sur l'examen stratégique de la SCP de même que du protocole des services postaux Canadiens.

Nous avons le sentiment que la réunion a été très positive, et bien que nous ayons vu certains bureaux de poste être fermés, M. Hilton a rassuré les représentants de l'ACMPA que le gouvernement n'a aucune intention de fermer les bureaux de poste ruraux, que le gouvernement appuie la notion de bureaux de poste fédéraux, et que le protocole des services postaux Canadiens devrait rassurer les citoyens ruraux du Canada et non les inquiéter.

M. Hilton a ajouté que le protocole des services postaux Canadiens assure que la SCP rencontrera son mandat de fournir un service postal à tous les Canadiens.

Une réunion s'est tenue le 27 octobre avec le ministre Merrifield, le secrétaire-trésorier national Daniel Maheux, et moi-même. Le ministre Merrifield a alors indiqué que le moratoire, visant à mettre un terme à la fermeture des bureaux de poste, était toujours en vigueur et qu'il serait respecté.

Il a aussi précisé que si l'ACMPA était mise au courant d'une situation où la Société tente de fermer un bureau, sans avoir d'abord essayé de le doter, de lui en informer immédiatement. Par conséquent, si vous apprenez l'existence d'une telle situation, veuillez aviser le bureau national immédiatement.

Nous sommes aussi dans le processus d'organiser une réunion, à l'invitation de Bonnie Crombie, la nouvelle critique libérale responsable des sociétés de la Couronne, qui vient d'être nommée à ce poste.

Une mise à jour de ces réunions sera publiée dans notre prochain communiqué, de plus, elle sera affichée sur notre site Web.

Quarantaine – clause 32.12

par Leslie A. Schous

Nous avons tous entendu des avertissements concernant la grippe H1N1 et d'autres problèmes majeurs de santé. Gardez toujours en tête la clause 32.12 qui stipule que :

L'employé a droit d'être rémunéré pour le temps perdu pour cause de mise en quarantaine et qu'il est incapable de travailler, selon l'attestation fournie par un médecin compétent. Ce congé est accordé sans déductions aux crédits de congés de maladie accumulés.

Ce qui veut dire que si vous êtes une de ces personnes malchanceuses qui sont mises en quarantaine :

- Vous aurez besoin d'un certificat médical sur lequel votre docteur doit indiquer que vous êtes mis en quarantaine,
- Vous continuerez d'être rémunéré pour les jours où vous ne pouvez pas travailler en raison de la quarantaine, et
- Ces journées de congé ne pourront pas être déduites de vos congés de maladie.

Nous espérons que personne n'aura besoin de cette information, mais nous voulions vous informer des modalités de cet article en cas de besoin.

Mise à jour sur l'action politique

par Daniel L. Maheux

Président du comité d'action politique de l'ACMPA

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper et le gouvernement conservateur précédant de Brian Mulroney ont depuis longtemps des liens étroits avec les financiers des corporations et les leaders commerciaux du pays. Ils ont tendance à s'éloigner du mouvement syndical et ils ne le cachent pas. Sous le gouvernement Harper, une loi a été introduite pour enlever des acquis aux travailleurs en général, mais plus particulièrement aux femmes.

La nouvelle Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public est une législation des Conservateurs introduite comme partie intégrante du Budget 2009. Conséquemment, le Parlement n'a pas été autorisé à donner ou non son appui à la loi, comme une nouvelle loi indépendante du budget. Cette façon de faire est synonyme de légiférer à la dérobée. Cette loi enlève le droit des femmes fonctionnaires au gouvernement fédéral de recevoir une rémunération égale pour un travail de valeur égale.

Le projet de loi C-44, qui enlève le droit exclusif à la Société canadienne des postes de recueillir et de distribuer le courrier et qui donne ce privilège à l'entreprise privée, a été déposé par les Conservateurs. Cette initiative est le fruit des efforts de lobbyistes chèrement payés et travaillant au profit des entreprises privées. Ce projet de loi, s'il est adopté, priverait la Société canadienne des postes de millions de dollars en revenus chaque année, que la Société pourrait utiliser pour financer la modernisation de son infrastructure vieillissante.

Le gouvernement Mulroney avait sanctionné la fermeture de milliers de bureaux de poste ruraux dans les années 1980 et 1990. En raison de cette mesure, des milliers de membres de l'ACMPA, la plupart des femmes, ont perdu leur emploi et leur autonomie financière.

Plus récemment, le Rapport du comité sur la revue stratégique de la Société canadienne des postes a été déposé par le gouvernement. Le président du comité, Dr. Robert Campbell, a aussi travaillé intensivement pour quelques-unes des entreprises privées qui ont fait du lobbying en faveur du projet de loi C-44. Le gouvernement a aussi introduit le Protocole du service postal canadien. Les Canadiens de toutes les couches de la société ont des raisons légitimes de poser des questions pointues au gouvernement Harper.

Pour sa part, l'ACMPA était d'avis que réinventer la roue ne suffisait tout simplement pas. Pendant qu'un des autres syndicats de la Société canadienne des postes fait beaucoup de bruit en se positionnant comme étant la voix des Canadiens des communautés rurales et qu'ils copient la stratégie que nous avons utilisée dans les années 1980 et 1990, nous avons discrètement choisi une nouvelle direction. Vos sections ont été très actives et ont élaboré des campagnes d'action politique qui, bien qu'elles soient personnalisées pour chacune des sections, elles s'insèrent parfaitement dans le cadre de l'approche nationale. Plus d'informations sont rendues disponibles fréquemment par le biais du site Web de l'Association et le Communiqué qui a été introduit l'an dernier.

Vos efforts portent fruit! Des réunions se tiennent avec les politiciens et les intervenants majeurs comme la Fédération canadienne des municipalités et l'Union nationale des fermiers, ainsi que d'autres partenaires qui ont été des champions de notre cause par le passé et qui le sont toujours aujourd'hui.

Pendant que d'autres syndicats dépensent de larges sommes des cotisations syndicales de leurs membres, l'ACMPA profite de ses meilleurs atouts, qui s'avèrent plein de ressources, c'est-à-dire vous, les membres. Ensemble, nous avons remporté la bataille dans le passé et ensemble, nous rencontrerons les défis de l'avenir.

Mise à jour sur la santé et sécurité

par Shirley L. Dressler

À l'approche de l'hiver, il importe de se rappeler que nos membres et nos clients doivent avoir accès à des édifices en toute santé et sécurité. Assurez-vous de prendre toutes les mesures nécessaires de sorte à ce que la **neige et la glace** ne deviennent pas des enjeux de santé et sécurité. Soyez proactifs et assurez-vous que des accidents ne surviennent pas en raison de chutes dues à la neige ou à la glace.

En préparation aux températures froides, assurez-vous que les fenêtres sont fermées, que les portes sont fermées adéquatement et que les fournaises sont en bonne condition.

Nous rappelons aux représentants de santé et sécurité de faire des inspections mensuelles afin de s'assurer que le lieu de travail ne présente aucun danger. Vos inspections mensuelles sont non seulement très importantes, mais elles sont aussi une exigence du Code canadien du travail.

Par défaut, les maîtres de poste ont été désignés comme les représentants de santé et sécurité des bureaux. Environ 400 bureaux qui ont des membres du STTP (FFRS) et de l'ACMPA ont indiqué avoir des membres des deux unités de négociation intéressés à être représentants de santé et sécurité. Ces bureaux pourraient avoir à tenir une élection afin de choisir un représentant de santé et sécurité. Nous sommes toujours à travailler sur l'élaboration d'un processus et ces bureaux seront informés dès que possible. D'ici là, le maître de poste continue d'effectuer les tâches de représentant de santé et sécurité.

Des trousse de santé et sécurité ont été distribuées dans plusieurs bureaux. Pour les représentants de santé et sécurité qui n'ont pas encore reçu leur trousse, notez que nous prévoyons les acheminer d'ici les prochains mois.

Mise à jour sur les congés de maladie

par Shirley L. Dressler

La Société prend une position ferme en ce qui a trait à la présence des membres, particulièrement en ce qui concerne les congés de maladie.

L'article 32 de la convention collective décrit l'utilisation des congés de maladie et les rendez-vous médicaux prévus à l'horaire. Si vous rencontrez les critères pour les congés de maladie et que votre congé est refusé, veuillez communiquer avec votre représentant syndical.



La clause 32.04 sur les rendez-vous médicaux prévus stipule que :

L'employé est admissible à un congé de maladie payé s'il est absent parce qu'il doit subir une procédure médicale prescrite par son médecin pendant un rendez-vous prévu à cette fin à condition que :

- (a) il ne puisse pas raisonnablement prendre le rendez-vous pour éviter de s'absenter du travail et*
- (b) il possède les crédits de congé de maladie nécessaires.*

L'ACMPA est d'avis que si vous rencontrez ces critères, vous avez droit à un congé de maladie.

Action politique – Pas dans le milieu de travail

par Daniel L. Maheux

À la suite du dépôt du Rapport sur la revue stratégique sur la Société canadienne des postes et le tout récent Protocole du service postal canadien, nos sections ont été très actives et elles ont obtenu beaucoup de succès à vous recruter, vous nos membres, pour faire une différence auprès des représentants élus.

Toutes les communications des sections étaient très spécifiques à l'effet que les pétitions, les résolutions et toute autre activité d'action politique conduite par les membres doivent s'effectuer pendant leurs propres heures et non pas dans le milieu de travail.

En dépit de ces instructions, nous avons malheureusement reçu des rapports de la Société canadienne des postes qu'un nombre de pétitions ont circulé dans le milieu de travail. Vous, nos membres, devez comprendre qu'il est inapproprié de conduire des activités d'action politique au travail. Bien que l'employeur ait été indulgent avec ces transgressions, nous ne pouvons tenir cette indulgence pour acquise.

Assurez-vous donc que toutes les activités d'action politique soient conduites pendant vos propres heures et non au travail.

Événements catastrophiques

Lors de la consultation mensuelle d'avril 2009, entre l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints et la Société canadienne des postes, l'Association a demandé d'être ajoutée à la liste d'avis pour tous les événements catastrophiques pouvant affectés nos membres. Cela pourrait inclure les **inondations, les feux de forêts, les tornades, les destructions de bureaux de poste, les entrées par infraction, etc.**, et la Société a d'ailleurs reconnu à notre demande.



Mentionnons que cette demande a été faite de sorte à ce que l'Association puisse effectuer un suivi auprès des membres afin qu'une assistance appropriée, par exemple le PAE, des abris d'urgence, une relocalisation de bureau de poste, etc., puisse être offerte aux membres et, au besoin, à leur famille.

Nous espérons voir des démarches concrètes et positives de la part de l'employeur prochainement. L'Association continue ses efforts pour travailler avec la Société canadienne des postes afin d'assurer la santé et la sécurité de tous les membres de l'ACMPA. Ceci dit, jusqu'à ce que des procédures précises soient implantées par la Société, nous vous demandons, en cas d'événement catastrophique affectant votre bureau ou votre vie, de communiquer avec un de vos officiers de section ou avec le bureau national. Nous établirons la liaison avec la Société canadienne des postes pour s'assurer que vous receviez toute l'aide possible dans les circonstances appropriées.

Solidairement,

Daniel L. Maheux

ASSURANCE MÉDICAMENTS

par Pierre Charbonneau

Trois nouveaux médicaments (Aldurazyme, Stelara et Revlimid) sont maintenant couverts par *Great-West Life*, vous devrez cependant demander l'autorisation au préalable à la compagnie d'assurance.



Il y a trois (3) façons d'acquérir le formulaire d'autorisation :

- Par téléphone, au numéro 1-866-716-1313 et vous mentionnez le numéro du plan : 51391.
- Par internet, vous devez connaître votre code d'utilisateur et votre mot de passe.
- Par intraposte, si vous avez accès à un ordinateur au travail. (Ross ou PSVD)

Vous cliquez sur :

- Vous à Postes Canada
- Avantages sociaux
- Je comprends
- Couverture d'assurance médicaments
- Inscrire le mot de passe : «Prescription» et cliquez sur le groupe d'employés de l'ACMPA.

Nous vous suggérons de toujours valider avec l'assurance *Great-West Life* et de faire compléter le formulaire d'autorisation par votre médecin lorsqu'il vous prescrit un nouveau médicament sur le marché.

DEVOIR D'ACCOMMODEMENT

par Pierre Charbonneau

Il n'est pas toujours facile pour l'employé incapable d'exercer les fonctions auxquelles il est affecté à cause d'une invalidité, de trouver les ressources qui lui permettront de reprendre un emploi approprié.

L'ACMPA peut vous aider en demandant à l'employeur de respecter la clause 19.02 de la convention collective. L'employeur (la Société) doit prendre toutes les mesures raisonnables, dans la limite de la contrainte excessive, pour accommoder un employé. La Société, l'Association et l'employé coopéreront pour trouver un emploi approprié qui convienne à l'employé.

Si par malheur vous êtes affecté par une maladie grave ou une blessure majeure et que vous devenez invalide, **contactez immédiatement un officier syndical** de votre section. Nous vous assisterons et demanderons à l'employeur de respecter les règles de loi qui gouvernent le devoir d'accommodement.

Malheureusement, les participants sont souvent laissés pour compte dans cette coopération tripartite (employeur/ employé/syndicat), l'employé concerné devrait toujours s'assurer que tous les intervenants font partie intégrante de la discussion.

Vous connaissez votre employeur, c'est maintenant à vous d'agir.



In Memoriam
du 1^{er} mars 2009 au 31 octobre 2009



Mme Denise Potvin
Warwick, Que.

Mme Yvette Thauvette
Mirabel, Que.

Mme Michelle Hebb
Cannington, Ont.

Mme Linda Dushnicky
Beulah, Man.

Mme Shawna Lewis
Juniper, N.-B.

Mme Margaret Walsh
Harbour Main, T.-N.

Mme Beverly Rumpel
Regina Beach, Sask.

Mme Karen Ruth Garrett
Montague, Î.-P.-É.

Nos plus sincères condoléances à leur famille et amis.

Robert Milton Carr

1918-2009



Le 19 avril dernier, Robert Milton Carr, de Charlottetown (ÎPE), est décédé. Il était l'époux bien aimé de Mildred (née Hyde) et le père adoré de Lois Darley (John), Sandra Melanson (Rus) et Trudy Carr. Il laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants : Jennifer, Megan Melanson, ainsi que Stephen, Elizabeth et Clare Darley.

M. Carr était né le 7 octobre 1918 à Oyster Bed Bridge, à l'Île-du-Prince-Édouard, où il a grandi sur la ferme familiale. Il était l'aîné de six enfants. D'ailleurs, l'un de ses deux frères a servi au cours de la Seconde Guerre mondiale. M. Carr s'était lui-même inscrit dans l'armée canadienne, dans la 1^{re} batterie C du «*Royal Canadian Horse Artillery*», un régiment du Manitoba. Une fois en Angleterre, il s'est joint au 1^{er} Régiment d'artillerie de campagne et ce, à titre de géomètre. M. Carr a ensuite pris part à la campagne italienne et s'est joint plus tard aux forces alliées du Nord de l'Europe, il a travaillé dans les fonctions de géomètre auprès de la «*Maritime Electric*», pour finalement rejoindre les Services postaux canadiens pour lesquels il s'est dévoué pendant plusieurs années. En fait, il a commencé sa carrière dans les services postaux en 1953, il était facteur à Charlottetown, puis par la suite, il est devenu adjoint principal. Il est plus tard devenu maître de poste à Borden (ÎPE), puis il a été muté à Kensington, où il est resté jusqu'à sa retraite. Il a occupé les fonctions de directeur de l'ACMPA de 1977 à 1981, pour ensuite être élu comme vice-président; un poste qu'il a comblé de 1981 à 1983. M. Carr avait pris sa retraite le 7 octobre 1983.

Procès-verbal

l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints

Réunion générale annuelle nationale

**Bureau national
281 Queen Mary, Ottawa (Ontario)**

2009-10-03

Il y avait treize (13) membres présents.

Invitée spéciale : Sue A. Verhelst, dir., section de la Saskatchewan

La traduction simultanée n'a pas été fournie.

Ouverture de la réunion La réunion a été appelée à l'ordre à 10 h par la présidente Leslie A. Schous.

Ô Canada! Les membres du bureau de direction ont chanté l'hymne national.

In Memoriam Les membres du bureau de direction ont observé une minute de silence en mémoire des membres disparus. Daniel L. Maheux, secrétaire-trésorier national, a lu la liste des membres disparus.

Présentation des membres du bureau national de direction Tous les participants et l'invitée ont signé le registre des présences de la réunion annuelle.

Rapport de la présidente nationale La présidente Schous a lu son rapport annuel.

Rapport financier vérifié Le rapport vérifié de l'exercice financier a été présenté aux membres du bureau de direction.

Questions et réponses Des discussions ont suivi sur les Relations du travail et le besoin d'étudier les relations entre l'AFPC et ses composantes du point de vue des composantes.

Ajournement La réunion a pris fin à 11 h.



In Memoriam

Du 1^{er} septembre 2008 au 30 septembre 2009



| | | | |
|--|--|---|--|
| Mme Sandra Neufeld Rapid View, Sask. | M. John B. Campbell Peggy's Cove, N.-É. | Mme Michelle Hebb Cannington, Ont. | Mme Linda Dushnicky Beulah, Man. |
| Mme Barbara Black Ingleside, Ont. | Mme Micheline Leclerc St-Claude, Que. | Mme Shawna Lewis Juniper, N.-B. | Mme Margaret Walsh Harbour Main, T.-N. |
| Mme Dolores Feehan Inverness, N.-É. | Mme Marlene J. George Boylston, N.-É. | Mme Beverly Rumpel Regina Beach, Sask. | M. Robert Carr Kensington, Î.-P.-É. Ancien dir. / v.-p. de la section des Maritimes |
| Mme Adelaide P. Deveau Bell Cote, N.-É. | Mme Denise Potvin Warwick, Que. | Mme Yvette Thauvette Mirabel, Que. | |

Nos plus sincères condoléances à leur famille et amis.

JUSTE POUR VOUS

par Pierre Charbonneau

Cette formation se tenait les 20, 21 et 22 octobre derniers. Soixante (60) membres de l'ACMPA favorisés par le tirage au sort, parmi les 419 formulaires d'inscription reçus, ont assisté à cette formation. Vous retrouverez au centre de ce magazine des photos de la formation. Voir ci-dessous pour certains commentaires des participants.

Toute l'équipe de formation remercie tous les participants de l'excellent travail accompli durant ces trois (3) jours. Nous espérons que nous avons rencontré vos attentes, que l'information reçue en regard du mouvement syndical, des lois, de la convention collective et des règles qui gouvernent le milieu du travail vous soit utile et bénéfique dans l'accomplissement des tâches que vous devez effectuer chaque jour.

Le comité de formation et d'éducation a fixé le prochain cours à l'automne 2011 et ce, ...
JUSTE POUR VOUS.

Commentaires –

«Cette formation m'a semblé complète. J'ai bien aimé la présentation, c'était très vivant et intéressant.»



«Je vous dis «chapeau» pour cette session de formation. J'aurai toujours le souvenir de cette session de formation *Juste Pour Vous.*»

«Félicitations aux formateurs! Votre expertise et vos connaissances font le succès de ces sessions de formation. C'était très instructif et intéressant! Bravo! Merci! Continuez votre beau travail!»

«Merci de m'avoir permis de vivre cette expérience, une des plus belles de ma vie. Au plaisir de se revoir.»

Juste Pour Vous
2009/10/20-21-22



Est
Charlottetown, Î.-P.-É.

Formatrices : Leslie A. Schous
Louise Ade
Brenda McAuley

Terre-Neuve & Lab.

Baker, Lisa – Seal Cove FB
Chislett, Lisa – Port de Grave
Jackson, Heather – Whiteway
Noseworthy, Dianne – Torbay
Tobin-Evans, Daphne – English Harbour W
Trimm, Doreen – Forteau
Young, Greta – Cow Head

Maritimes

Frenette, Nancy – St. Leonard NB
Gionet, Jeannette – Rexton NB
Maclsaac, Ramona – Head of Jeddore NÉ
McRury, Donna – New Victoria NÉ
Taylor, Janice – Hartland NB
Walsh, Wendy – Florence NÉ

Ailleurs (en anglais)

Colpitts, Esther – Shawville QC
Willard, Barbara – Mansonville QC

Centre
Ottawa, Ont.

Formateurs : Shirley L. Dressler
Sonja J. Lemay
James G. Roszell

Ontario

Barnes, Debra – Port McNicoll
Gilholm, Julie – Sebringville
Hamilton, Beverly – Bridgenorth
Jones, Sandy – Washago
Poirier Caron, Jeannette – Carlsbad Springs
Rolfe, Johanna – Lakefield
Thomson, Ann Marie – Lucan
Vernier, Paulette – St Isidore de Prescott
Young, Josée – Colborne

Manitoba

Bernat, Kimberly – Griswold
Malo, Linda – Pine Falls
Meilleur, Rita – Hodgson
Staples, Sandra – Fisher Branch
Wondrasek, Deanna – Russell

Centre
Montréal, Québec

Formateurs : Pierre Charbonneau
Jacinthe Turcotte
Chantal Guillemette

Québec

Bilodeau, Lucie – Lac-Drolet
Cyr, Simone – Cap-aux-Meules
Demers, Isabelle – St-Henri de Lévis
Dion, Jocelyne – Donnacona
Frappier, Marjolaine – L'Épiphanie
Lacoursière, Jeannine – Macamic
Lapensée, Lise – Saint-Aimé
Ménard, Gisèle – Plaisance
Nault, Chantal – St-Guillaume d'Upton
Pauzé, Michèle – St-Chrysostome
Robert, Anne – St-Alexis de Matapedia
Turcotte Lessard, Ginette – Standon

Ailleurs (en français)

Bouffard, Ginette – Val Rita ON
Daigle, Ginette – Beresford NB
Raymond, Nathalie – Allardville NB

Ouest
Edmonton, Alberta

Formateurs : Daniel L. Maheux
Lana R. Gilmore
Sue A. Verhelst

Saskatchewan

Ehnisz, Darla – Mendham
Hachkewich, Yolanda – Punnichy
Maerz, Shirley – Imperial
Richmond, Helene – Gravelbourg
Venn, Glenna – Sovereign

Alberta, T.N.-O. & NU

Dillman, Danielle – Flatbush AB
Larter, Sherry – Botha AB
Lawson, Bristol – Waterton Park AB
Lightfoot, Chantel – Valleyview AB
Wetsch, Maryann – Armena AB

C.-B. & Yukon

Gillberg, Charleen – Sorrento CB
Gilmour, Jane – Tahsis CB
Rasmussen, Nina – Cumberland CB
Russell, Margaret – Cawston CB
Sutherland, Leslie – Houston CB

